

CRI1050 L - SOCIOCRIMINOLOGIE

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE - SESSION : HIVER 2025

PROFESSEURE MARIANNE QUIROUETTE

Salle :

Lien Zoom :

Heures de bureau virtuelles avec rendez-vous. Pour réserver:

DESCRIPTION & OBJECTIFS

« Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social »

Ce cours vise à initier les étudiant.e.s à la pensée sociologique de manière générale, et plus particulièrement en ce qui a trait à la déviance, au crime, à la criminalité, aux personnes criminalisées et à la réaction sociale face au crime. Ce cours est donc une introduction à l'étude de la criminalité comme phénomène social. Au long de la session, les étudiant.e.s seront amené.e.s à développer un discours informé et critique sur la criminalité en tant que phénomène social, a) en ayant une compréhension de base des principaux paradigmes sociologiques en criminologie ; b) en soulignant les recoupements et les différences entre les différentes perspectives théoriques ; et c) en appliquant les théories explicatives à des phénomènes courants. Ensemble, nous allons examiner les structures, processus et réactions sociales, le contrôle, le conflit, les étiquettes, les relations de groupe ainsi que les cultures et adaptations.

ÉVALUATION GLOBALE

15%	3x activités de groupe durant le zoom (sur un choix de 4)
40%	Examen intra - livre ouvert
45%	Examen final - livre ouvert
100%	

FORMAT DU COURS

À faire avant le cours, de façon indépendante

- *Lecture des articles/chapitres, écoute des vidéos/balados obligatoires
- *Écoute, prise de notes et révision des 10 PowerPoint narrés

9 cours 'traditionnels' en classe au campus (avec option Zoom via le lien ci-dessus)

- *Retour sur les points saillants du PowerPoint
- *Session questions/réponses
- *Activités de groupe (x4) et/ou discussion des articles obligatoires (x6)

CHARGE DE TRAVAIL APPROXIMATIVE

= 3 heures de cours + 3 heures de lecture ou de visionnement + 3 heures d'étude ou de prise de notes

PLAN DE COURS *peut être modifié en cours de trimestre (l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle)

THÈMES ET CONTENU	POWERPOINT NARRÉ, LECTURES ET VIDÉOS/BALADOS <u>OBLIGATOIRES</u> À lire/écouter <u>avant le cours</u>	LECTURES ET VIDÉOS/BALADOS SUPPLÉMENTAIRES (FACULTATIFS)	Interaction au campus, en classe
INTRODUCTION -Définitions et thèmes importants -Savoir sociocriminologique	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Bertrand, M.-A. (2008). Nouveaux courants en criminologie : études sur la justice et zémiologie. <i>Criminologie</i> , 41 (1), 177–200 = 23 pages		COURS 1 - 17 janvier 9h-11h -Révision du PPT 1 et période de questions -Retour Bertrand (2008) -Activité de groupe 1
CONFLIT ET SOCIÉTÉ -Classe et conflit, ouvrier superflu (Marx) -Genre et conflit, féminisme, droit de vote, etc. (Martineau) -Race et conflit (W.E.B Dubois)	-POWERPOINT NARRÉ (90 min) -Davis, A (2003) – chapitre 5 : « Le complexe carcéro-industriel » – dans <i>La prison est-elle obsolète?</i> =17 pages -Vidéo KARL MARX (9 min) https://www.youtube.com/watch?v=fSQgCy_ilcc -Vidéo W.E.B DUBOIS (10 min) https://www.youtube.com/watch?v=wny00Az3g8&t=388s	Balado: Will Prosper (9 min) https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/plus-on-est-de-fous-plus-on-lit/segments/chronique/10640/micro-ouvert-will-prosper-racisme-systemique	COURS 2 - 24 janvier 9h-11h -Révision du PPT 2 et période de questions -Retour Davis (2003)
HOLISME -Macrosociologie/holisme méthodologique (Émile Durkheim) -Conscience collective et consensus	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Vidéo Émile Durkheim (7 min) https://www.youtube.com/watch?v=z9W0GQvONKc	Durkheim (1895) – Chapitre #3 Règles relatives à la distinction du normal et du pathologique - Les Règles de la méthode sociologique (pp. 37-50)	COURS 3 - 31 janvier 9h-11h -Révision du PPT 3 -Activité de groupe 2
INDIVIDUALISME -Individualisme méthodologique (Weber) -Rationalité, choix et libre arbitre (Cornish et Clarke)	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Vidéo MAX WEBER (7 min) https://www.youtube.com/watch?v=ICppFQ6Tabw -Vidéo LIBRE ARBITRE (8 min) https://www.youtube.com/watch?v=df0rl edpd4l	Poupart, J. (2002). Choix rationnel et criminologie : limites et enjeux. <i>Sociologie et sociétés</i> , 34(1), 133–145.	COURS 4 – 7 février PAS DE SESSION EN CLASSE
INTERACTIONS & PERFORMANCE -Blumer: subjectivité -Herbert Mead: interactions -Cooley: “Looking glass self” -Goffman: dramaturgie & performance (+stigma)	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) - Moore, D. et Hirai, H. (2012). Exclus, simulateurs et partisans : les sujets responsables de la justice pénale. <i>Déviance et Société</i> , 36(3), 291-309 =18 pages -Vidéo INTERACTIONNISME (6 min) https://www.youtube.com/watch?v=k-O-xehrYjQ		COURS 5 - 14 février 9h-11h -Révision du PPT 4 & PPT 5, période de questions -Retour Moore et Hirai (2012)
EXAMEN INTRA 21 février – 8h30-11h15			
PAS DE SESSION EN CLASSE 28 février			
PAUSE SCOLAIRE 7 mars			

<p>DÉSORGANISATION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> -École de Chicago, écologie, cartographie: (Burgess/Park, Shaw/McKay) -Gestion socio légale et conditions, surveillance, exclusion: Bellot + -Théorie de la fenêtre brisée: (Wilson et Kelling) -Pratiques de « stop and frisk » et de « carding » : (Owosu Bempah) 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sylvestre, M.-E., Bellot, C., Ménard, P. A. C., & Tremblay, A. C. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité: l'occupation des espaces publics et les parcours judiciaires des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa. <i>Canadian Journal of Law and Society</i>, 26(3), 531–561 =30 pages -Vidéo STOP & FRISK NYC (13 min) https://www.youtube.com/watch?v=7rWtDMPaRD8 	<p>Poupart, J. (2011). Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. <i>Recherches qualitatives</i>, 30(1), 178–199</p>	<p>COURS 6 – 14 mars 9h-11h</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT 6 et période de questions - Retour Sylvestre et al. (2011)
<p>CULTURE: CRIMINALISATION ET RÉACTION SOCIALE AU CRIME</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sous-culture et criminalité, gang, col blanc -Culture, groupes professionnels, organisation et institutions -Culture et discours populaires: médias, mouvements sociaux 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60min)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vidéo ALGORITHMES DEVINS (33 min) https://www.youtube.com/watch?v=SjkFFJ3GUpA -Vidéo STREETCODES (6 min) https://uep.yale.edu/videos/street-codes-code-street-elijah-anderson 	<p>Hall, S., Critcher C., Jefferson, T., Clarke, J., Roberts, B. (1978) <i>The social history of a moral panic</i> (3-28) dans <i>Policing The Crisis: mugging, the State and law and order</i> (London: Macmillan)</p> <p>*voir PDF dans Studium</p>	<p>COURS 7 - 21 mars 9h-11h</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions -Activité de groupe 3
<p>GOVERNANCE, CONTRÔLE ET PUNITION</p> <ul style="list-style-type: none"> -Historique de la prison, punition et discipline : Foucault -Exploitation carcéro-industrielle et abolition: Davis -Garland: culture de contrôle 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vidéo BRIEF HISTORY OF PRISONS (15 min) https://www.ted.com/talks/ashley_rubin_a_brief_history_of_prisons -Vidéo FOUCAULT (premières 6:35 min) https://www.youtube.com/watch?v=FzIlgODvzHw -Vidéo ANGELA DAVIS (12 min) https://www.youtube.com/watch?v=iOclH8f1yTA 	<p>Brodeur, J.-P. et Leman-Langlois, S. (2011). Surveiller et punir (1976). <i>Criminologie</i>, 44(1), 19–43.</p>	<p>COURS 8 - 28 mars 9h-11h</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions -Activité de groupe 4
<p>Documentaire - Les États-Unis et la Drogue : Une guerre sans fin (1h50min) https://www.youtube.com/watch?v=89SFu7GLGF4</p>			<p>4 avril PAS DE SESSION EN CLASSE</p>
<p>DISCRIMINATION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sexisme, féminisme et criminologie -Racisme et discrimination anti-NoirEs, anti-autochtone et anti-immigration -Intersectionnalité et questions de "praxis" (Crenshaw, Hill Collins) 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. Recherches féministes, 28(2), 9–32. = 23 pages 	<p>Crenshaw (2005) Cartographie des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur</p>	<p>COURS 9 – 11 avril 9h-11h</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions -Retour (grille) Bilge (2015)
<p>STIGMA ET PANIQUES MORALES</p> <ul style="list-style-type: none"> -Étiquettes et entrepreneurs moraux: (Becker) -Déviance secondaire (Lemert) -Dramatisation du mal et stigma (Frank Tannenbaum) 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Maynard, R (2018) Chapitre 3 : « Dénis de justice : de la rue à la prison » dans NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression, violence d'état au Canada. =42 pages 	<p>Becker, H. (1963) Traduit de l'américain par Briand, J. et Chapoulié, J. (1985) . « Les entrepreneurs de morale », dans <i>Outsiders : Études de sociologie de la déviance</i>. (p. 171 -188). Éditions Métailié</p>	<p>COURS 10 – 18 avril 9h-11h</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions - Retour (grille) Maynard (2018)
<p>EXAMEN FINAL 25 avril – 8h30-11h15</p>			

ABSENCE

Selon le règlement pédagogique (article 9.9), l'étudiant.e doit motiver toute absence à une évaluation. Pour ce faire, il faut s'adresser au secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant.e. peut être acceptable. Modalité de reprise d'un examen: travail compensatoire.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Le respect sera la règle d'or dans la salle de cours. Aucun propos haineux, raciste, misogyne ou irrespectueux de quelconque manière ne sera toléré. Le cours encourage la prise de parole et de positions, certes, mais dans le respect de tous.tes et chacun.e.s. Également, aucun comportement d'intimidation ou de harcèlement ne sera toléré.

ENREGISTREMENT

Il est strictement interdit d'enregistrer les séances de cours sans le consentement de la professeure. Pour obtenir le consentement, vous devez en faire la demande via le Formulaire d'autorisation d'enregistrement des cours (que vous trouverez ici : http://cpu.umontreal.ca/documents/formulaire-autorisation_enregistrement.docx) La permission d'enregistrer le cours ne permet en aucun cas sa diffusion. L'enregistrement sans permission écrite de la professeure peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu du Règlement disciplinaire concernant les étudiant.e.s.

PLAGIAT ET FRAUDE

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Ressources pour prévenir le plagiat : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0